

Mémoire sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique
situé sur le territoire de
la municipalité d'Hébertville-Station

Présenté le 9 octobre 2025
Au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Présenté par Réemploi+
Dont le siège administratif est situé au
2355, avenue du Pont Sud, Alma, QC, G0W 2L0

Représenté par Katia Girard, directrice générale
katiagirard@reemploi.ca
418-668-0025, poste 2505

Réemploi+ est une entreprise d'économie sociale constituée en économie circulaire, œuvrant sur l'ensemble du territoire du Lac-Saint-Jean. Sa double mission, inspirée par une valeur intégrée de soutenabilité, mise sur le réemploi de matières initialement destinées à l'enfouissement en plus d'offrir un tremplin supplémentaire pour les personnes vivant des défis d'intégration socioprofessionnels.

Notre mission s'inscrit à l'intérieur du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR). D'ailleurs, c'est à cette dernière que nous devons notre constitution. Ainsi, au cours des prochaines pages, ce mémoire brosse le portrait de la contribution étroite de la RMR et de son impact positif aux résultats de Réemploi+.

Connaissant l'ampleur de l'engagement de la RMR à minimiser les impacts environnementaux de la gestion des matières résiduelles, Réemploi+ soutient favorablement le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) situé sur le territoire de la municipalité d'Hébertville-Station dans le cadre des dépôts des mémoires.

Table des matières

Liste des tableaux	4
Lexique des abréviations	4
1. Idéation, incorporation et opérationnalisation.....	5
2. Mesure des retombées.....	7
a) Environnementales.....	7
b) Sociétales.....	9
c) Financières.....	10
3. Élargissement du champ d'action.....	12
4. Perspectives.....	13
5. Conclusion.....	14

Liste des tableaux

- Tableau 1 Tonnage de matières détournées des écocentres
- Tableau 2 Impact carbone des activités de réemploi par rapport à l'enfouissement
- Tableau 3 Contribution financière de la RMR selon les années
- Tableau 4 Revenu annuel généré par les ventes

Lexique des abréviations

- ADRIQ Association pour la recherche et le développement de l'innovation au Québec
- APCHQ Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec division du Lac-Saint-Jean
- CRD Construction, rénovation et démolition
- GES Gaz à effet de serre
- LET Lieu d'enfouissement technique
- ICI Institutions, commerces et industries
- MRC Municipalités régionales de comté
- PGMR Plan de gestion des matières résiduelles
- RMR Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
- UQAC Université du Québec à Chicoutimi
- 3RV-E Réduction, réemploi, recyclage, valorisation et enfouissement

1. Idéation, incorporation et opérationnalisation

En 2016, devant le constat que le nombre de matières enfouies ne faisait que croître annuellement, la RMR s'est lancée dans un projet idéologique qui allait permettre de prolonger la vie de ces matières déposées aux écocentres du Lac-Saint-Jean. Pendant quatre années, l'organisation s'est engagée dans des démarches de recherches et de développement pour quantifier et qualifier le potentiel du gisement. Le constat était tel qu'un processus de création d'une nouvelle entité dédiée au réemploi devenait une orientation évidente, voire la solution à envisager.

Dans le but de maximiser les ressources existantes, d'intégrer toutes les dimensions du développement durable à cette initiative et grâce au leadership mobilisateur de la RMR, Réemploi+ a vu le jour le 15 octobre 2020, sous un modèle d'économie circulaire, lors de l'assemblée générale de fondation. L'organisation regroupe des partenaires issus de diverses sphères d'activités, dont le milieu communautaire, l'économie sociale, l'enseignement, l'entreprise privée, la coopérative et le secteur public. Ainsi, une circularité des expertises, par la connaissance et la reconnaissance des uns et des autres, s'est mise au profit de la cause environnementale.

La gouvernance de Réemploi+ respecte les obligations légales pour être reconnue en économie sociale. La RMR, bien que partenaire de premier niveau, agit seulement comme expert partenaire et observateur lors des processus décisionnels. Sa posture permet également de soutenir le développement de l'organisation tout en maintenant la distance requise pour respecter les cadres politiques auxquels elle doit se conformer. De ce fait, le soutien tant financier que relatif aux ressources humaines ou matérielles demeure transparent et fait l'objet de résolutions officielles et d'ententes formelles entre les deux organisations.

L'écosystème de Réemploi+ est, à ce jour, le plus important écosystème du genre au Québec, voire au Canada. Par sa double mission de réemploi de matières destinées à l'enfouissement et de soutien au développement de compétences socioprofessionnelles des personnes, nous opérons une Quincaillerie R+ où sont mis en vente des matières de seconde vie (deux autres succursales ont été opérées entre 2022 et 2025 et ont fermé leurs portes le 19 juin dernier), un entrepôt conçu pour accueillir plus de 600 palettes, plus de douze sites d'Ateliers R+ et six lieux de captation fixes. D'ailleurs, ces six lieux sont situés à même les écocentres d'Alma, Dolbeau-Mistassini, Hébertville, Normandin, Roberval et Saint-Félicien, dont la RMR est propriétaire et exploitante.

Il est à noter qu'un changement important a été réalisé en 2025 au niveau des activités de captation. Ce sont dorénavant les valoristes de la RMR qui sont responsables de repérer les matières réemployables dans les écocentres et de les placer dans les Dômes R+ (espaces de dons de Réemploi+). Sous la base de « la bonne matière à la bonne place », ils assurent qu'un maximum d'articles ait la chance de prolonger leur cycle de vie. Quant à l'expertise de Réemploi+, c'est le potentiel de la matière. Par ce changement, l'équipe peut se concentrer sur l'ensemble des possibilités d'usage pour l'ensemble des matières, selon leur état.

2. Mesure des retombées

a) Environnementales

Comme mentionné en introduction, Réemploi+ s'inscrit parmi les initiatives de la RMR à la réalisation du PGMR. Les fondements de l'organisation sont une réponse au constat alarmant quant à la quantité de matière de qualité enfouie chaque année, faute d'alternatives parmi les filières des 3RV-E (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Enfouissement). Or, nous avons intégré à l'ensemble des activités de Réemploi+ des processus de collectes de données statistiques.

Toutes les matières intégrées à l'écosystème de Réemploi+ sont répertoriées en fonction de leur provenance, du moyen de transport utilisé, du chemin parcouru, de leurs poids et des autres matières incluses dans le transport. Ces données sont colligées dans des tableurs et croisées en fonction des besoins des redditions, tant pour Réemploi+ que pour la RMR.

Le seuil d'information atteint permet une évaluation probante des tonnages détournés.

Tableau 1 : Tonnage de matières détournées des écocentres

Année	Tonnage	Nombre de palettes	Nombre de kilomètres parcourus
2021	62 kg	-	-
2022	345 Tn	2 404	10 017 km
2023	381 Tn	2 744	9 358 km
2024	463 Tn	3 526	8 030 km

L'idéologie avait pour prémisse que le réemploi aurait le potentiel d'atteindre une carboneutralité des opérations en écocentre. Ainsi, pour en faire la démonstration, la RMR s'est engagée dans une étude portant sur « *L'impact du réseau Réemploi+ sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des opérations des écocentres de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR)* »¹.

¹Patrick Girard, *L'impact du réseau Réemploi+ sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des opérations des écocentres de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR)* : UQAC 2024

Cette étude a été réalisée par Patrick Girard, un étudiant à la maîtrise en écoconseil à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), en collaboration avec Mitacs. La démarche a permis de mettre en lumière l'impact carbone du réemploi. En effet, selon l'étude, en incluant un facteur d'erreur, on estime les émissions évitées par rapport à l'enfouissement à 1.4 tCO₂ éq/tonne détournée.

« (...) on obtient le résultat que chaque tonne détournée du réseau des écocentres vers Réemploi+ permet d'éviter les émissions de 1,8 tCO₂ éq dans le processus, (...). »¹

De plus, on constate que le prolongement du cycle de vie représente le plus grand gain de tCO₂ éq du réemploi.

« Avec la Base Empreinte®, nous avons été en mesure de trouver un facteur d'émission pour près de 60% des articles vendus à la quincaillerie R+ (68 466 articles sur les 115 869 articles vendus) pour la période à l'étude dans la catégorie Émissions indirectes associées aux produits achetés/Achats de matières et de biens. Les facteurs d'émissions sont proposés soit en kgCO₂.éq/unité ou kgCO₂.éq/kg de sorte que nous avons parfois dû estimer à l'aide de références la matière ou l'objet vendu en fonction de son poids en kilogramme (ADEME 2020). »¹

En considération du partenariat avec notre organisation, c'est Réemploi+ qui promeut l'impact sur la réduction des GES de notre industrie du commerce de deuxième vie, bien que ces informations soient intégrées aux résultats du PGMR. Néanmoins, sans l'apport de la RMR aux activités de notre organisation, il serait impensable d'atteindre de tels résultats.

Tableau 2 : Impact carbone des activités de réemploi par rapport à l'enfouissement

Année	Tonnage détourné	Nombre d'articles vendus	tCO ₂ éq évités
2021	62 kg	-	-
2022	345 Tn	-	-
2023	381 Tn	132 543	1 303 tCO ₂ éq
2024	463 Tn	164 396	1 712 tCO ₂ éq

b) Sociétales

Comme mentionné à plus d'une reprise, Réemploi+ œuvre à une double mission. Bien que le réemploi des matières semble une évidence pour les uns, il demeure un mode de consommation alternatif peu connu de la société. En ce sens, il imper d'agir en amont auprès de la population en l'éduquant sur les possibilités des 3RV-E, sur les démarches à réaliser en tant qu'individu (mode de consommation, dons d'articles, etc.), et, surtout, sur l'impact de ce changement de paradigme. Pour ce faire, la RMR soutient Réemploi+ au sein de ses communications, en invitant la présidence et la direction à des présentations et à des événements ou en mettant à dispositions ses ressources humaines et matérielles, par exemple. Un autre moyen que la RMR utilise pour agir sur ce changement sociétal, c'est d'intégrer directement le réemploi à ses propres communications et de glisser les opportunités de réemploi aux projets en développement. Ces actions ont une portée qui va au-delà de l'organisation Réemploi+ en elle seule.

Dès son balbutiement, Réemploi+ s'est assuré de faire profiter un maximum de personnes de ses activités régulières. Pour ce faire, la RMR s'est associée à des partenaires d'expérience dans les domaines de la formation et de l'intégration socioprofessionnelle. Ensemble, ils ont mis en place des plateaux spécifiques et d'autres activités collaboratives.

Connu sous le nom « Ateliers R+ », Réemploi+ a développé ce volet en approche globale et accueille des personnes au sein de ses activités régulières, financé à même les surplus générés. N'ayant pas à se conformer aux exigences des financements publics, Réemploi+ redéfini ainsi l'inclusion, par la mise en relation de personnes issues de groupes sociaux éclectiques, dont des personnes vivant des situations de handicap, des gens judiciairisés, d'autres en programme de formation, certaines mineures et d'autres retraités, etc. En cohérence avec la valeur de soutenabilité, Réemploi+ agit directement sur les préjugés par la mise en valeur des ressemblances et des différences, mais, surtout, par la complémentarité.

Toujours dans un but de susciter un intérêt envers le réemploi et d'influencer les modes de consommation, notre organisation a intégré des projets des partenaires. L'organisation réalise des présentations formatives, anime des ateliers, contribue à la mise à jour de programmes de formations, etc.

Tant la RMR que Réemploi+ voient à être à l'avant-garde des changements à venir au sujet de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques. Selon les dossiers, les deux organisations s'assurent d'une proactivité et voient à réaliser des suivis fréquents. En ce sens, des projets collaboratifs seront présentés au point « 3. ».

Finalement, Réemploi+ est un employeur de choix qui voit au mieux-être des employés par des conditions de travail globales satisfaisantes et cohérentes avec les besoins des personnes et de l'organisation. Ce sont 34 emplois directs qui ont été créés pour réaliser les activités de Réemploi+. Ce nombre a réduit à 14 avec la fermeture de deux Quincailleries R+.

c) Financières

Un projet de cette envergure requiert des moyens financiers élevés. En effet, l'idéologie misait sur un écosystème qui s'étendrait sur les trois Municipalités régionales de comté (MRC) du Lac-Saint-Jean. Ainsi, on prévoyait l'ouverture de trois Quincailleries R+, des entrepôts, des Dômes et des ateliers sur l'ensemble du territoire, équitablement.

En simultanée aux activités de recherche et de développement, la RMR s'est mise à la recherche de sources de financement supplémentaires au montant qu'elle-même investit. Ce sont 4,6 millions de dollars qui ont été octroyés pour couvrir une partie importante des frais de démarrage par suite de l'incorporation. Ces sommes étaient dédiées à des activités spécifiques ou des acquisitions prédéterminées. Les redditions ont été complétées individuellement tout en assurant l'absence de double financement.

Près du quart de ce montant provenait de la RMR (22 %). Ce million a permis d'assumer les parts autonomes exigées pour l'obtention des subventions, ce qui n'aurait pu être possible en contexte de démarrage de notre entreprise d'économie sociale.

Comme pour la plupart des commerces, il faut prévoir près de 5 ans avant d'atteindre un seuil de rentabilité. Le fait d'être précurseur d'un changement de paradigme sur les modes de consommation de biens de quincaillerie a ralenti quelque peu cette croissance des revenus. De plus, le modèle d'affaires a été établi en prenant en compte les programmes et règlements présents pour le financement des autres filières des 3RV-E (le réemploi est la seule filière sans aucun cadre législatif ni de financement).

À l'issue des trois premières années, le coût des opérations demeurait plus élevé que les revenus des ventes. Comme Réemploi+ est un moyen privilégié pour atteindre des cibles fixées à l'intérieur du PGMR de la RMR, les élus ont accepté de poursuivre le soutien financier de l'organisation et de combler l'écart entre les revenus et les dépenses, tout en s'assurant d'une saine gestion au sein de la gouvernance de Réemploi+. À ce jour, la RMR a versé 2 266 000 \$ pour soutenir le réemploi au Lac-Saint-Jean.

Tableau 3 : Contribution financière de la RMR selon les années

Année	Contribution financière
2021	333 373 \$
2022	333 373 \$
2023	369 864 \$
2024	567 168 \$
2025	709 555 \$

En ce qui concerne les revenus générés, depuis l'ouverture de la première succursale, Réemploi+ a vendu des articles de réemploi pour la somme de 2 170 731 \$ (revenu total en date du 30 septembre 2025).

Tableau 4 : Revenu annuel généré par les ventes

Année	Nombre d'articles vendus	Nombre de transactions complétées	Revenus générés
2021	14 148	2 907	47 394 \$
2022	97 017	23 813	343 052 \$
2023	132 580	39 986	587 537 \$
2024	164 652	52 882	716 501 \$
2025	92 610	33 778	479 247 \$

3. Élargissement du champ d'action

Au départ, ce sont les matières déposées dans les écocentres qui étaient visées par le projet de réemploi. Ayant déjà développé l'habitude, les citoyens s'y rendent pour se départir de leurs matières. Or, la grande majorité des matières enfouies proviennent d'autres sources, telles les institutions, les commerces et les industries (ICI) ou les entreprises du secteur de la construction.

Pour agir sur ces générateurs de déchets ultimes, Réemploi+, de concert avec la RMR, a mis en place une politique d'approvisionnement des autres sources qui encadre le processus global. En outre, on s'assure que les dons se qualifient selon les critères de réemploi et que leur cueillette est en complément à la captation dans les écocentres plutôt qu'au détriment de cette dernière.

Souhaiter réemployer les matières issues des autres sources est plus complexe que dans les écocentres. En effet, il faut assurer une planification en amont et veiller à catégoriser les matières selon leur potentiel à l'intérieur des critères établis et selon les besoins statistiques. De plus, il faut réfléchir à une méthodologie de collecte, de transport et d'entreposage. On souhaite augmenter les quantités de matières détournées et non augmenter le taux de rejets dirigés vers le lieu d'enfouissement technique (LET).

Avec le soutien de la RMR, Réemploi+ a pu s'engager dans une démarche de recherche en collaboration avec la Chaire en écoconseils de l'UQAC et Mitacs. Les connaissances acquises transférables à différents contextes de captation facilitent l'arrimage entre les organisations donatrices et l'écosystème de réemploi dans la région. À ce jour, des partenariats se sont consolidés de sorte que des dons sont reçus hebdomadairement en provenance de différentes sources, en plus des nouvelles offres qui émergent régulièrement.

Toujours dans le but de réduire le nombre de matières enfouies et d'améliorer l'impact environnemental, un nouveau projet collaboratif est en cours entre la RMR, Réemploi+ et l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec division du Lac-Saint-Jean (APCHQ). Un constat : les résidus issus de nouvelles constructions, de rénovations et de démolition (CRD) représentent un défi de taille pour l'ensemble de la province, et même l'ensemble du Canada.

Ainsi, nous œuvrons à influencer ce secteur économique par des expérimentations sur le terrain et par la collecte de données significatives, afin que la hiérarchie entre les filières des 3RV-E soit appliquée le plus possible.

Une première cohorte d'entrepreneurs généraux sont impliqués dans ce projet. En plus de permettre l'accès à leurs chantiers, ils réalisent des tests et, par leurs expertises et en fonction de leurs expériences, ils contribuent à l'amélioration des processus. À terme, une méthodologie sera déterminée selon les contextes et sera enseignée via une formation aux professionnels de la construction basés sur la meilleure stratégie disponible selon la matière et ses caractéristiques.

4. Perspectives

Attribuer la responsabilité de la crise climatique à une organisation, sans tenir compte de l'ensemble du portrait, serait de la déresponsabilisation. En tant que collectivité, nous devons tous contribuer, par différents gestes, à réduire le plus possible les déchets ultimes, du moins à les reconnaître. Plus il y aura de possibilités pour chacun de nous, plus nous serons sensibilisés et informés, et plus les impacts sur l'environnement seront grands.

Au Lac-Saint-Jean, nous avons la chance d'avoir une Régie proactive qui, par son expérience, met en place des moyens avant que la situation soit critique. Réemploi+ est un exemple de solution innovante de la RMR, et elle n'est pas la seule. D'autres projets sont à venir. Par l'entremise de toutes ces initiatives, le leadership régional en matière de gestion des matières résiduelles est reconnu et influence les comportements des acteurs des autres régions, ces derniers voulant connaître nos réussites et nos apprentissages.

Réemploi+ a remporté le « Prix des collectivités durables 2022 » de la Fédération canadienne des Municipalités dans la catégorie « matières résiduelles », a été nommé aux « Prix initiatives circulaires » en 2022 et a remporté le titre en 2023, a été nommé aux « Prix innovation » de l'Association pour la recherche et le développement de l'innovation au Québec (ADRIQ), participé à trois émissions à la télévision locale et à une émission nationale, animé une chronique hebdomadaire abordant différents sujets en lien avec l'environnement, contribué en tant que conférencier lors d'événements de grande envergure, agit lors de plus de cinq panels d'experts en réemploi, répondu à des dizaines d'entrevues téléphoniques et journalistiques, et collaboré à des capsules de partenaires.

Selon le portrait actuel, il appert une évidence que Réemploi+ est un acteur de changement. Si l'on se fie au message lancé par la population envers notre organisation, nous sommes ouverts et prêts à changer nos méthodes de travail, à revoir nos modes de consommation, à nous engager collectivement envers l'environnement.

5. Conclusion

Sans la RMR et sa volonté de contribuer positivement à l'environnement, Réemploi + n'aurait pas vu le jour ni ne pourrait pas atteindre les résultats actuels. Il en est de même pour toutes les initiatives soutenues par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, petites et grandes.

Il est vrai que la démarche d'audience en cours soutient un projet d'agrandissement d'un LET servant aux résidus ultimes. Ce besoin n'est pas le résultat de l'inaction de la RMR. Il est l'une des conséquences des comportements sociétaux, un signal d'alarme quant au besoin de réformer nos comportements individuels et collectifs.



Katia Girard
Directrice générale
Réemploi+